

Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



Paris, le 5 juin 2014

## **Grève des psychologues des trois fonctions publiques le 19 juin : Le SNPES-PJJ/FSU appelle à rejoindre la mobilisation.**

Alors que des solutions alternatives existent pour sortir de la crise, le gouvernement persiste dans sa volonté de mettre à contribution les services publics pour réduire les déficits. L'austérité budgétaire aura donc des conséquences sur les conditions de travail de tous les personnels et sur l'exercice des missions déjà très dégradés, comme elle aura des conséquences en termes de stagnation salariale et statutaire.

C'est pourquoi, le SNPES-PJJ/FSU a appelé à la grève le 15 mai dernier dans le cadre de la mobilisation intersyndicale dans la fonction publique pour exiger une revalorisation salariale du point d'indice, la refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications, des emplois statutaires pour faire face aux besoins, le développement des garanties pour les contractuels et la possibilité d'exercer des missions de service public dans des conditions décentes.

Dans la même logique, notre implication forte dans la lutte intersyndicale à la PJJ pour défendre la spécificité du métier des psychologues et contre l'attaque du temps FIR s'inscrit dans une dénonciation de la rentabilisation du temps de travail de toutes les catégories de personnels, et l'exigence du maintien de la qualité des prises en charge.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, la défense de la pluridisciplinarité dans toutes les équipes de travail est un des éléments essentiels de cette qualité. Cela implique des moyens à la hauteur des besoins et l'établissement de normes de travail respectueuses des publics pris en charge, comme des personnels.

Aujourd'hui, plusieurs organisations représentatives au sein de la FPH, de la FPT et de la FPE, appellent les psychologues à la grève le 19 juin pour exiger une revalorisation salariale et statutaire, pour mettre fin à la précarité et pour une véritable reconnaissance du rôle, de la fonction, de la qualification et de l'autonomie professionnelle dans tous les lieux d'exercice.

***Le SNPES-PJJ/FSU considère que la mobilisation du 19 juin est convergente avec ses propres positionnements. Elle peut s'inscrire dans toutes les mobilisations indispensables aujourd'hui pour défendre les services publics, les personnels, les missions et pour combattre les politiques d'austérité.***

***Le SNPES-PJJ/FSU appelle en conséquence les psychologues de la PJJ à rejoindre la grève et la manifestation nationale du 19 juin prochain réunissant les psychologues des trois fonctions publiques pour faire entendre leurs revendications.***

**Rassemblement national : Place de la Catalogne, Paris 14<sup>ème</sup> à 13 heures.**